

# Une lettre de la Nouvelle-Fribourg

Autor(en): **Mogeon, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 4-5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817662>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## UNE LETTRE DE LA NOUVELLE-FRIBOURG

par L. MOGEON

---

En faisant, à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne des recherches sur la *Nouvelle-Vevey*, pour répondre à une demande de renseignements, nous sommes tombés tout d'abord sur une vieille page concernant la *Nouvelle-Fribourg*. Autant la lettre que nous allons reproduire respire l'optimisme, le bonheur de vivre, autant le Vaudois des bords du Léman, exilé dans l'Indiana, est découragé et met en garde ses compatriotes contre le désir qu'ils auraient d'émigrer. Nous ne tirons aucune conséquence d'ordre général d'un fait particulier, puisque, en l'espèce, il s'agit de deux individus ; l'histoire des colonies suisses est faite de témoignages contradictoires, qu'il faut expliquer par le jeu de circonstances diverses et passagères, en bien ou en mal. L'homme, pour s'expatrier librement, avec, peut-être, de fols espoirs et une volonté relative, n'en est pas moins soumis à tous les caprices possibles, aussi bien dans la nouvelle terre, sur laquelle il plante sa tente que sur celle témoin de ses premières expériences.

L'histoire des colons fribourgeois au Brésil a été racontée en détail par l'abbé Joye, qui était du voyage, et dont les *Etrennes fribourgeoises* de 1878, 1879, 1880, ont publié le journal inédit. D'autre part, en 1877, paraissait à Rio de Janeiro un livre renfermant les pièces officielles et des relations vivantes, dû à Henri Raffard, et intitulé *Nova Friburgo et la Société philanthropique suisse de Rio de*

*Janeiro*, imprimé chez G. Leuzinger et Fils, — un nom valaisan bien connu.

Nous renvoyons donc le lecteur aux sources, et aussi à une conférence faite sur le sujet par l'abbé Ducrest à l'occasion du centenaire de la fondation de la colonie fribourgeoise.

Rappelons que le roi D. Joao VI fit appel à des Européens pour l'aider dans sa tâche de créateur de l'empire du Brésil, « à tous les prolétaires du Vieux-Continent », c'est l'expression pittoresque d'Henri Raffard.

En 1818, des concessions de terrains sont accordées à des Suisses et à des Allemands dans la province de Bahia et le 5 mai de cette année-là, le gouvernement brésilien signe une convention avec Sébastien Nicolas Gachet, agissant au nom du gouvernement fribourgeois. Toute famille de colons devait, en arrivant, recevoir du terrain, bœufs, chevaux, mulets de trait, vaches, brebis, chèvres, porcs ; du blé, des haricots, des fèves, du riz, des pommes de terre, du maïs, de la semence de ricin, pour faire de l'huile d'éclairage, du lin ; des vivres ou, à défaut, de l'argent pour s'en procurer, — et cela pendant deux ans à partir de leur arrivée sur la concession.

On comprend que de telles promesses, arrivant peu après « l'année de misère » aient souri à beaucoup de gens qui, partant pleins de confiance, allaient, pour plusieurs, illustrer la fable de la Fontaine : « Adieu, veau, vache, cochon, couvée... »

Déjà, à partir d'Estavayer, sur des barques les conduisant au Rhin, il y eut des orages — au sens propre du mot. Parti au nombre de 1700, et réparti sur sept navires, dont le premier quitta Rotterdam le 11 septembre 1819, le dernier convoi ne devait être rendu à destination que le 8 février 1820, après avoir perdu en route, et déjà au moment de s'embarquer plus de trois cents personnes.

Le récit que l'on va lire date de 1823. Or, déjà en 1821, quelques négociants suisses de Rio-de-Janeiro, fondaient une *Société philanthropique* qui tenait sa première séance

le 31 mai et se proposait de venir en aide aux compatriotes tombés dans le besoin. Le 8 juin, elle recevait une lettre de remerciement de la *Nouvelle-Fribourg*, située dans la province de Cantagalla, à 120 kilomètres de Rio-de-Janeiro. La lettre est signée de 14 noms plus « trois signatures illisibles ». Peut être parmi ces dernières faudrait-il faire figurer celle d'Antoine Cretton, nulle part nommé, ni dans les *Étrennes*, ni dans le livre de Raffard. Nous allons lui laisser la parole. On verra que, s'il fut au nombre des malheureux colons, éprouvés par de nombreux revers, qu'ils supportaient avec une résignation chrétienne, le destin avait tourné la page pour un meilleur avenir.

Des terrains à défricher, situés au bord du fleuve Macahé, qui se jette dans l'Océan au nord du cap Frio et qui est navigable dans la majeure partie de son cours, sont offerts, en 1828 à 50 familles, au moment où un habile spéculateur allait intervenir. Il semble qu'une nouvelle ère va s'ouvrir, et c'est l'un des voyageurs de l'*Heureux voyage* qui va nous l'apprendre. Parti le 10 octobre 1819 d'Amsterdam, le navire arriva, ayant perdu 40 personnes<sup>1</sup> sur 437, à Rio de Janeiro le 17 décembre et à Marroqueimodo le 27. Ce n'est que plus de trois ans après qu'Antoine Cretton donne de ses nouvelles, qui sont bonnes, à sa famille. Cela laisse à supposer que les commencements furent pénibles, mais que le courage revint lorsque Cretton, qui donne des détails peu connus sur l'origine de Macahé, vit que sa situation s'améliorait.

Nous n'avons pas le droit de douter de la bonne foi d'un correspondant qui, en quelques lignes, passe très rapidement sur une période de plusieurs années et semble être doué d'un heureux caractère. Du reste, il le dit carrément : il faut travailler. Il dit aussi que les ivrognes ne doivent pas venir, et, par là, affirme ses vertus de colon sérieux. Puis, ce n'est qu'après de longues réflexions —

<sup>1</sup> On lira dans la lettre reproduite plus loin ces mots : « ....Nous ne perdîmes que 26 personnes.... »

puisqu'il attend des années pour donner de ses nouvelles — qu'il parle de son Eldorado. Laissons-lui plutôt la parole.

Nouvelle-Fribourg au Brésil, 14 mai 1823.

*Mon très cher frère,*

.. Je vous dirai que notre voyage sur mer a été très heureux ; il ne pouvait que l'être, puisque nous l'avons fait sur un bâtiment qui portait le nom d'*Heureux voyage*. Je n'ai pas été un seul instant malade depuis notre départ de Suisse ; ma femme au contraire et un de mes fils, ont eu le mal de mer. Nous fîmes la traversée en six semaines, et nous ne perdîmes que vingt-six personnes, tandis qu'il mourut quatre-vingt dix à cent personnes sur chacun des autres bâtiments de l'expédition. Il y en eut six pour transporter les colons, et deux pour les bagages. Nous arrivâmes à la Nouvelle-Fribourg pour la nouvelle année 1820, après dix jours de marche. Notre colonie est à vingt-cinq lieues du pays où est la capitale Rio-Janeiro. Nous arrivâmes des premiers, et seulement six mois après on fit la distribution des terres aux colons. Le terrain destiné pour les Suisses a six lieues en longueur, sur deux de large. On en forma cent vingt numéros, et sur chaque numéro on plaça des familles agricoles de dix-huit à vingt personnes. Le sort nous assigna le numéro quarante-quatre, qui ne valut absolument rien. Je l'abandonnai, et le directeur de la colonie nous accorda le numéro cent deux. Ici nous sommes bien ; mais dans ce pays, on ne se contente pas de la vie, on désire y faire une petite fortune. Le terrain que nous cultivons n'étant pas propre à la culture du café et du sucre, je veux l'abandonner encore pour m'adonner à ce genre de culture, puisque chaque millier de pieds de café qu'on plante, après trois ans, rapporte mille francs chaque année. Rien n'est plus joli que ces plantations. Le désir d'en avoir nous fit faire des excursions dans les bois vierges. Depuis quelques temps l'on parlait d'un terrain où personne encore n'avait mis les pieds. Plusieurs colons s'assemblèrent à cet effet. On forma une caravane de seize personne, munies de vivres pour vingt jours. Nous primes un Portugais pour piqueur, parce qu'il est impossible de pénétrer dans les bois vierges, sans être armé, au moins d'un coute-las. Au bout de huit jours de marche, nous tombâmes dans un quilombe ; c'est une retraite de nègres fugitifs qui, pour se soustraire aux cruautés des Portugais, vont vivre en société dans des montagnes presque inaccessibles. Ces nègres sont très dangereux quand ils se trouvent supérieurs aux blancs, et très malicieux, puisqu'il est presque impossible de parvenir à leur retraite sans risquer de se tuer. Voici comment ils s'y prennent pour qu'on ne

puisse parvenir à leur refuge : Ils font dans tous les sentiers qui y conduisent des creux de la profondeur d'un homme, remplis de piques très aiguës ; ils en couvrent l'ouverture avec des feuilles, de manière qu'il est impossible de se douter du piège. Mon beau-fils, Laurent Schottenberger, qui faisait aussi partie de cette caravane, est tombé dans un de ces creux ; huereusement pour lui qu'il ne tomba qu'avec une jambe ; il en fut quitte pour avoir le pied percé de part en part, par une de ces pointes. Mais quelle fut notre surprise de nous voir tout à coup en face de huit nègres qui, avec des flèches tendues, nous menaçaient de nous percer la poitrine ! Cependant, nous leur en imposâmes et nous les forçâmes à nous donner tous les indices sur ces terres-là. A notre retour à la colonie, il fut fait une déclaration au directeur, et l'autorité y envoya vingt hommes armés, pour prendre ces scélérats, ce qui réussit bien ; mais on fut obligé de les prendre par ruse. Ils étaient au nombre de dix-huit, tant hommes que femmes.

Pour m'être aidé à faire cette découverte, j'ai obtenu une lieue de terrain, avec le choix de me placer où bon me semblerait. Je me suis placé précisément à l'endroit où ces dix-huit nègres avaient fait une plantation. Ce terrain se trouva déjà en grande partie défriché et cultivé ; j'y trouvai des pommes de terre et un grand nombre de bananiers, dont le fruit est excellent, quelques pieds de café et de canne à sucre. Nous y avons planté des haricots. Nous nous proposons d'y faire aussi une plantation de blé de Turquie. Voici comment il se plante : on abat les bois en juillet et août, au commencement de septembre on les brûle, et aussitôt on plante le blé entre les branches qui n'ont pas brûlé, et pour cela on jette, dans chaque trou fait en terre, cinq grains ; on les couvre avec le pied. Ces trous sont distants de trois à quatre pieds ; rien de si facile. Dans les bonnes terres, le produit est de deux cents cinquante pour un. La mesure d'ici en fait deux de notre pays. Nous avons planté en septembre dernier deux alquiers, mesures d'ici, et nous en cueillerons, cette année, quatre cents, quoique nous ne soyons maintenant qu'à deux pour cultiver notre terrain, moi et mon fils Jean-Marie : ma fille Françoise est mariée avec le susdit Laurent Schottenberger, et maintenant elle est nourrice à la cour de S. M. I. à Rio-Janeiro, depuis quatre mois.

Pour revenir à notre terrain découvert, qu'on nomme Maché, à cause d'une grande rivière qui y passe, et à l'embouchure de laquelle il y a une petite ville qui porte ce nom, je vous dirai que le terrain est propre à la culture du café et du sucre, et que tout y prospère. Si quelques parents ou amis voulaient y venir, je pourrais leur céder du terrain, puisque j'en ai assez. Il faut

qu'ils aient de la force et du courage, et qu'ils soient bons travailleurs ; car les commencements ici sont un peu pénibles. S'il s'en trouvait, faites-le moi savoir, je leur aiderai autant qu'il me sera possible. Pour moi, je me trouve très bien ici ; nous avons, pour ainsi dire, toute l'année la même température ; point d'hiver, un printemps perpétuel. La nourriture que nous avons est très saine ; on vit en grande partie de viande de porc, de légumes et de farine rôtie de blé de Turquie blanc.

Il faut aussi que je vous dise que ce pays ne vaut rien pour les ivrognes. Le prix du vin est exorbitant, mais on le remplace par l'eau-de-vie faite avec les cannes à sucre. Le café nous sert aussi de boisson ordinaire, et souvent nous en buvons quatre à cinq fois par jour, au moins demi-pot par fois. Le sucre est à bon marché, il coûte en détail deux batz la livre, et en gros un batz. Nous sommes déjà bien montés en porcs et poules. Nous avons cinquante porcs, deux cents poules qui couvent tous les mois.

Voilà en peu de mots quelques détails sur notre position actuelle. J'espère, avant qu'il soit longtemps, vous écrire plus au long au sujet de notre nouvel établissement de Macahé.

Je finis en vous embrassant tous, et vous prie de communiquer la présente à tous mes parents et aux personnes qui s'intéressent à mon sort. Adieu, mille fois adieu.

Antoine Cretton.

A-t-on, du même, des nouvelles ultérieures, comme il le laissait entrevoir ? La lettre dont nous venons de reproduire le texte est publiée par le *Nouvelliste vaudois* du 20 février 1824, donc près d'une année après son envoi. A-t-elle paru ailleurs ? Il y a des points de suspension, ce qui nous apprend que des passages manquent. Il convient de remarquer que parmi les colons partis en 1819, il y avait des Vaudois. Conformément au désir exprimé par le scripteur, les lignes ci-dessus furent connues en dehors du cadre de sa famille, aussi bien constituent-elles un document direct et précieux. Elles sont écrites en un temps où la Société philanthropique devait intervenir auprès de la Cour brésilienne pour qu'elle vînt en aide à la colonie. Le témoignage individuel d'Antoine Cretton n'en est que plus suggestif.

Lausanne, 15 mai 1924.